

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 11363

Numéro SIREN : 824 604 896

Nom ou dénomination : ARCADY'S RESTAURATION

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2018 sous le numéro de dépôt 46590



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

ARCADY'S RESTAURATION S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
ARCADY'S RESTAURATION S.A.S.
165 boulevard de Valmy - 92700 Colombes

Ce rapport contient 21 pages

Référence : ER-184-008



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

ARCADY'S RESTAURATION S.A.S.

Siège social : 165 boulevard de Valmy - 92700 Colombes
Capital social : €.1

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associé unique de la société ARCADY'S RESTAURATION S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARCADY'S RESTAURATION S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



ARCADY'S RESTAURATION S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
29 octobre 2018

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 octobre 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.


Eric Ropert
associé

Bilan Actif

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ARCADY'S RESTAURATION

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	365 000		365 000	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	365 000		365 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	24 700	1 309	23 391	
Autres immobilisations corporelles	200 288	9 871	190 417	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	224 988	11 180	213 808	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60 087		60 087	
TOTAL immobilisations financières :	60 087		60 087	
ACTIF IMMOBILISÉ	650 075	11 180	638 895	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	24 618		24 618	
TOTAL stocks et en-cours :	24 618		24 618	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	12 000		12 000	
Créances clients et comptes rattachés	49 796		49 796	
Autres créances	79 657		79 657	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	141 453		141 453	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	119 880		119 880	1
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	119 880		119 880	1
ACTIF CIRCULANT	285 951		285 951	1
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	936 026	11 180	924 846	1
----------------------	----------------	---------------	----------------	----------

Bilan Passif

ARCADY'S RESTAURATION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(35 224)	
TOTAL situation nette :	(35 223)	1
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(35 223)	1
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	387 906	
Emprunts et dettes financières divers	254 550	
TOTAL dettes financières :	642 456	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 906	
Dettes fiscales et sociales	65 399	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	120	
TOTAL dettes diverses :	317 425	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	188	
DETTES	960 069	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	924 846	1

Compte de Résultat (Première Partie)

ARCADY'S RESTAURATION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises	160 132		160 132	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	114 112		114 112	
Chiffres d'affaires nets	274 244		274 244	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			28 514	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			302 758	
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			112 638	
Variation de stock de marchandises			(5 855)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			722	
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(18 166)	
Autres achats et charges externes			89 953	
TOTAL charges externes :			179 292	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 451	
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			114 536	
Charges sociales			28 694	
TOTAL charges de personnel :			143 230	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 180	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			11 180	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			335 153	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(32 394)	

ARCADY'S RESTAURATION

Tenue de compte EURO

© Sage

Annexe



Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Et conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivant le Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

ACTIVITE DE LA SOCIETE:

Création, exploitation ou acquisition de tous fonds de commerce de restauration.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE:

1 ère année d'activité, acquisition d'un fonds de commerce rue des Martyrs à Paris

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE:

Néant

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Un fonds de commerce comprenant clientèle et achalandage est inscrit à l'actif pour 365 K €

En application du règlement 2015-06 de l'ANC, les fonds de commerce ne sont pas amortis. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque clôture pour l'absence de dépréciation qu'il y ait ou non indice de perte de valeur.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et aménagements des constructions : 10 Ans
- Installations techniques : 10 Ans
- Matériel et outillages Industriels: 5 Ans
- Mobilier et matériels informatiques : 3 Ans

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du FIFO

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CICE

En accord avec les textes en vigueur, la société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration de l'impôt sur les sociétés. Le produit à recevoir comptabilisé au titre des rémunérations éligibles et versées à partir du 1er janvier 2017 s'élève à 3 274 € dans les comptes de la société au 31 Décembre 2017. Le CICE a notamment permis d'accentuer les efforts sur le développement de nos marques, de recherche de nouveaux produits, d'innovation sur des concepts de ventes.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevalet à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevalet au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et charges liés à des obligations vis-à-vis des tiers dont il est probable qu'elles entraînent des sorties de ressources sans contrepartie attendue.

Ces obligations sont nettement précisées quant à leur objet mais leur échéance ou leur montant sont incertains.

Leur évaluation se fait sur la base des dernières informations connues.

DETTES

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Néant

EFFECTIF

L'effectif moyen du personnel sur l'exercice est de 10 salariés, il n'y a pas d'apprenti ni de travailleur handicapé.

Immobilisations

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ARCADY'S RESTAURATION

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			365 000
TOTAL immobilisations Incorporelles :			365 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			24 700
Installations générales, agencements et divers			174 175
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			26 113
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			224 988
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			60 087
TOTAL immobilisations financières :			60 087
TOTAL GÉNÉRAL			650 075

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			365 000	
TOTAL immobilisations incorporelles :			365 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			24 700	
Inst. générales, agencements et divers			174 175	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			26 113	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			224 988	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			60 087	
TOTAL immobilisations financières :			60 087	
TOTAL GÉNÉRAL			650 075	

Amortissements

ARCADY'S RESTAURATION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel		1 309		1 309
Inst. générales, agencements et divers		8 173		8 173
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		1 698		1 698
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :		11 180		11 180
TOTAL GÉNÉRAL		11 180		11 180

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GÉNÉRAL				

État des Échéances des Créances et Dettes

ARCADY'S RESTAURATION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	60 087	10 100	49 987
TOTAL de l'actif Immobilisé :	60 087	10 100	49 987
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	49 796	49 796	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	3 274	3 274	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	42 383	42 383	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	34 000	34 000	
TOTAL de l'actif circulant :	129 453	129 453	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	189 539	139 553	49 987
----------------------	----------------	----------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	387 906	54 354	228 790	104 762
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	251 906	251 906		
Personnel et comptes rattachés	3 189	3 189		
Sécurité sociale et autres organismes	43 301	43 301		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	17 459	17 459		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 451	1 451		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	254 550	254 550		
Autres dettes	120	120		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	188	188		

TOTAL GÉNÉRAL	960 069	626 516	228 790	104 762
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Charges à Payer

ARCADY'S RESTAURATION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 870
Dettes fiscales et sociales	1 451
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	207
Autres dettes	
TOTAL	23 528

Charges et Produits Constatés d'Avance

ARCADY'S RESTAURATION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		188
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		188

Composition du Capital Social

ARCADY'S RESTAURATION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1	1

Crédit-Bail

ARCADY'S RESTAURATION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			98 564		98 564
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice					
TOTAL			98 564		98 564
REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs			1 773		1 773
- dotations de l'exercice					
TOTAL			1 773		1 773
REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			21 274		21 274
- à plus d'un an et cinq ans au plus			83 323		83 323
- à plus de cinq ans					
TOTAL			104 597		104 597
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus			82 787		82 787
- à plus d'un an et cinq ans au plus			986		986
- à plus de cinq ans					
TOTAL			83 773		83 773
Mont. pris en charge dans l'exercice			1 773		1 773
Rappel : Redevance de crédit bail					1 773

Engagements Financiers

ARCADY'S RESTAURATION

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 30/10/18
Tenue de compte EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	400 000
Nantissement du fonds de commerce 19 rue des Martyrs, Paris	400 000

TOTAL	400 000
-------	---------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	400 000
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

ARCADY'S RESTAURATION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

EXHIBIT 28

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	386 563
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	386 563

ARCADY'S RESTAURATION

Société par Actions Simplifiée au capital 1 euro
Siège social : 165 Boulevard de Valmy – Centre d'affaires SILIC – Bâtiment 103 Armstrong
92700 Colombes
824 604 896 RCS Nanterre

(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 OCTOBRE 2018**

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Associé Unique approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de (35.224) euros décide d'affecter ladite perte de l'exercice, soit la somme de (35.224) euros, en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres sont négatifs à hauteur de plus de la moitié du capital social et ressortent à (35.223) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.